

Par monts et par vaux

La famille de l'olivier

En France, une minuscule portion de territoire est occupée par la culture de l'olivier. Cette plante, qui ne se plaît guère au froid, a été, dès l'Antiquité, introduite dans l'extrême sud du pays par les Grecs. Il existe cependant des variétés qui arrivent à croître dans des régions plus septentrionales. A Blaison un spécimen est visible rue de la Dolerie, reconnaissable été comme hiver, à son feuillage fin et argenté. L'olivier fait partie des plantes oléagineuses (du latin *oleum*=huile), c'est-à-dire produisant des matières grasses, tout comme beaucoup d'autres végétaux, souvent très différents,



La famille de l'olivier, comporte quelques espèces, apparemment assez disparates, sans rapport avec la production d'huile ; elles ont cependant des caractères floraux proches de ceux de l'olivier. Parmi les plus courantes on peut citer le frêne, le troène, mais aussi des plantes venues d'Asie comme les jasmins, les lilas, les forsythias, ou originaires d'Amérique comme l'arbre de neige, ou arbre à franges

(*Chionanthus*, montré ci-contre). Toutes ces plantes, classées dans la famille des Oléacées, ne sont, pour la plupart, aucunement productrices d'huile !

J.C. S.

EN CE TEMPS-LA : Sazé

En quittant le hameau de Raindrion par la route de Chemellier, nous pouvons apercevoir en retrait, sur notre gauche, un joli petit manoir qui domine la plaine, c'est le manoir de Sazé.

Une de ses particularités est que la « frontière » entre Blaison-Gohier et Chemellier passe dans la cour du domaine !

En 930, Foulques le Roux fait une donation communautaire à l'abbaye Saint-Aubin d'Angers (détenteur du prieuré de Saint-Rémy) et au chapitre Saint-Jean Baptiste d'Angers, des terres et églises correspondant aux communes actuelles de St-Rémy et Chemellier.¹

La nature humaine étant ce qu'elle est : confier la gestion et le pouvoir d'un territoire à deux entités ne peut que conduire à des affrontements entre elles. Cela ne manqua pas de se produire.

Au XI^{ème} siècle, l'abbaye de Saint-Aubin était dirigée par un abbé nommé Humbert et le chapitre de Saint-Jean Baptiste avait pour doyen un laïc nommé Thibaut (était-il déjà seigneur de Blaison ?). Celui-ci accaparait les principales ressources du domaine commun et l'abbé Humbert

fit appel au comte d'Anjou (Foulques Nerra) pour rétablir un équilibre.

Les transactions se déroulèrent en un lieu dénommé « Sazé ». On mit un terme à la distribution précédente et on partagea le territoire en deux. Thibaut fixa la séparation entre les deux parcelles et Humbert eut le choix de sa parcelle. Il choisit les bords de Loire ; Thibaut récupéra donc la plaine.¹

Ce point historique explique au moins deux éléments :

- la création des territoires qui deviendront les paroisses puis les communes de Chemellier et de Saint Rémy-la-Varenne.
- le lien étroit entre Chemellier et Blaison par l'existence d'un seigneur commun pendant plusieurs siècles. (à suivre)

D.O

¹. Cartulaire de l'abbaye de St Aubin, transcrite du latin par l'abbé Garnier de Chemellier, fin du XIX^{ème} siècle

LES STALLES : jeu-concours

Le village de Blaison-Gohier recèle une merveille de l'art médiéval : ses stalles. Leurs dossiers, sièges, accoudoirs sont remarquables par la diversité de leurs sculptures. Elles sont classées à l'inventaire du mobilier des monuments historiques depuis 1902.



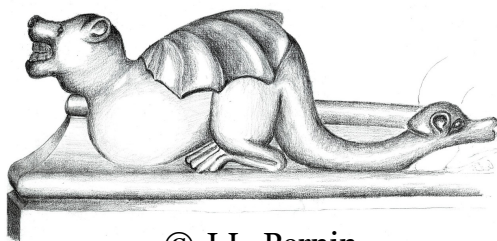
On peut y voir des visages, des feuillages, des animaux. On peut en faire une lecture symbolique de la tension entre le bien et le mal.

On peut les regarder et découvrir, à chaque visite des détails qui nous avaient échappés. Difficile de rester insensible au charme de ces images.

Le Sablier de Blaison-Gohier propose à tous ceux qui le souhaitent, d'exprimer leur ressenti par l'image et/ou l'écrit dans un jeu concours qui aura lieu du 15 Juin au 14 Juillet 2013 et dont vous trouverez les règles ci-après.

Fiche technique concernant les stalles de l'église de Blaison-Gohier.

- 40 stalles réparties en deux rangées, destinées aux chanoines et autres ecclésiastiques du chapitre de Blaison.
- Initialement installées en fer à cheval à la croisée du transept, déplacées ensuite au fond du sanctuaire devenu le chœur où elles sont actuellement
- Décorées d'environ 200 motifs sculptés au XVe siècle dans du chêne massif, ornant les accoudoirs, les miséricordes, les passages et les dossiers hauts (date d'exécution et artistes inconnus)



© J.L. Pernin

Règlement.

Le jeu concours aura lieu du 15 juin au 14 juillet 2013.

Le jeu concours est gratuit et ouvert à tous.

Il s'agit de réaliser une œuvre graphique sur les motifs sculptés et/ou la signification symbolique des stalles de l'église Saint-Aubin de Blaison-Gohier.

Sont acceptées toutes les techniques d'art plastique : dessin, peinture, photographie, enluminure, poème calligraphié, collage, à l'exception des œuvres non planes.

Les œuvres seront réalisées sur un support rigide au format A4 (21x29,7 cm) ou composition de A4, afin de pouvoir être exposées. Le nom des auteurs et leur adresse figureront au verso de la réalisation graphique.

Les créations seront déposées à la mairie jusqu'au 14 juillet 2013.

L'église est libre d'accès entre 9 heures et 18 heures par la petite porte sur la façade Nord. L'accès au chœur est autorisé mais pas celui des stalles. Le cordon mis en place pour sauvegarder l'intégrité fragile des stalles est infranchissable.

Lors du 1^{er} week-end (15 et 16 juin 2013), les stalles seront éclairées par des projecteurs. En dehors de ce week-end, prévoyez une bonne lampe torche, car la luminosité est très faible.

A l'issue du concours, les œuvres seront exposées dans l'église, un week-end dans le courant du mois d'août.

Les visiteurs de l'exposition seront invités à voter pour les œuvres qu'ils jugent les meilleures, de 1 à 3.

Les œuvres seront conservées par l'association pour des projets ultérieurs, avec mention d'auteur.



BLAISON (M.-&L.) - Les Stalles de l'Eglise, XV^e siècle - L.V. phot.